



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

149^e Assemblée de l'UIP

Genève
13-17 octobre 2024



Commission permanente des
Affaires des Nations Unies

C-IV/149/A.1
10 juin 2024

Ordre du jour provisoire

Première séance : mardi 15 octobre 2024, 11 h 00-13 h 00

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 148^e Assemblée de l'UIP à Genève (mars 2024)**
- 3. Réflexion analytique sur le financement du système des Nations Unies**

Le budget annuel du système des Nations Unies, qui s'élève à plus de 60 milliards d'USD, est financé par une combinaison de contributions régulières (contributions des États membres) et de dons à des entités ou à des fonds spécifiques. Ces "fonds volontaires" peuvent eux-mêmes être affectés, sous certaines conditions, à des projets spécifiques ou être utilisés sous forme de financement ouvert pour soutenir les opérations générales. La complexité du budget de l'ONU tient notamment au fait que chaque entité de l'organisation, y compris le Secrétariat, a son propre processus d'élaboration du budget. La contribution totale de chaque État membre de l'ONU peut apparaître dans le budget national sous une forme ventilée, ce qui peut compliquer le processus de contrôle par le parlement. L'ONU fait face dernièrement à une crise de liquidités due à des défauts de paiement des contributions statutaires et à l'impossibilité légale pour l'organisation d'emprunter.

Ce segment, le premier d'une série, présentera dans les grandes lignes le processus d'élaboration du budget du système des Nations Unies. Il mettra en lumière les besoins immédiats en termes de réforme ainsi que les défis institutionnels à long terme. Il examinera également le rôle des parlements dans le contrôle des contributions nationales au système des Nations Unies en vue de garantir une base de financement stable et une plus grande transparence en ce qui concerne les résultats.

- 4. Examen des processus de ratification et d'entrée en vigueur des instruments des Nations Unies**

Quel rôle les parlements peuvent-ils jouer dans la mise en œuvre des instruments des Nations Unies ? S'appuyant sur cette question, ce segment sera le premier d'une série destinée à examiner les principales méthodes de négociation et de mise en vigueur des instruments des Nations Unies, le rôle des parlements dans le processus de ratification de ces instruments, le contrôle parlementaire des rapports de situation présentés aux organes conventionnels, ainsi que l'état d'avancement de la mise en œuvre des principaux instruments.

F

#IPU149

Deuxième séance : mercredi 16 octobre 2024, 9 h 00-11 h 00

5. ONU et G20 : complémentarité ou redondance ?

En tant que principale organisation œuvrant pour le développement international, notamment par l'intermédiaire de son Conseil économique et social (ECOSOC), l'ONU traite des finances internationales, des affaires économiques et sociales, ainsi que des questions environnementales. Les mécanismes intergouvernementaux des Nations Unies sont ouverts à l'ensemble des 193 États membres et fonctionnent par le biais d'organes élus et de groupes géopolitiques dont les méthodes de travail sont fondamentalement inclusives, transparentes et responsables.

Le G20 a été établi en 1999 en tant que plateforme pour les ministres de finances et les gouverneurs de banques centrales de 19 pays souverains, l'Union européenne et, depuis 2023, l'Union africaine, pour discuter des questions économiques et financières au niveau mondial. Il s'agit d'un groupe informel et autoproclamé de pays (représentant 85 % de la production économique mondiale, les deux tiers de la population mondiale et 75 % du commerce international), qui s'est imposé comme un organe majeur de la gouvernance économique mondiale, doté d'un vaste mandat couvrant des questions traditionnellement du ressort de l'ONU. Ainsi, le Sommet du G20 de 2024, qui se tiendra au Brésil, sera axé sur "la lutte contre la faim, la pauvreté et les inégalités, les trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) et la réforme de la gouvernance mondiale".

En dépit des efforts déployés au fil des ans pour rapprocher le G20 de l'ONU par le biais de réunions informelles et d'exercices d'établissement de rapports, cela ne s'est pas concrétisé. Ce segment passera en revue les méthodes de travail et les principaux domaines d'activité du G20 et soulèvera les questions suivantes : quelle est la position du G20 par rapport à l'ONU ? Les deux entités se complètent-elles dans la réalisation d'objectifs communs ?

6. Partage des meilleures pratiques et des enseignements tirés : suivi des deux premières motions de la Commission

En vertu de son nouveau mandat, adopté en mars 2023, la Commission a récemment adopté deux motions appelant les parlements à se mobiliser en faveur de l'égalité des sexes à l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que des réformes en ce qui concerne la composition et les méthodes de travail du Conseil de sécurité. Au cours de ce segment, les participants seront invités à rendre compte des mesures qu'ils ont prises dans le cadre du suivi de ces motions, en mettant en avant les meilleures pratiques et les enseignements tirés.

7. Élections au Bureau de la Commission

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

8. Divers